

Liberté Égalité Fraternité



État-major des Armées État-major de zone de défense de Metz Division appui des formations

Metz, le りを MARS 2(2)*
N°Sの付付り /ARM/EMA/EMZD Metz
/DIV.ADF/BSI/SSEU/NP
EP5162

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN 11 4 MARS 2023

DCPPAT - BEUP

Le général de corps d'armée Alexandre d'ANDOQUE de SÉRIÈGE, gouverneur militaire de Metz, officier général de zone de défense et de sécurité Est, commandant de zone terre Nord-est, commandant des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le préfet du Bas-Rhin.

OBJET

: concession de « Rittershoffen » - département (67).

RÉFÉRENCE

: courriel du 30 janvier 2023.

Par correspondance visée en référence, vous me consultez à propos de la demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers « Rittershoffen » portant sur les communes de Betschdorf et Rittershoffen.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'émets aucune objection à cette demande.

En effet, aucun immeuble militaire ne se trouve dans le périmètre d'implantation et ce dernier n'impacte pas les servitudes d'utilité publique relevant du ministère des Armées.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation, le colonel (T) Dominique LAMBERT, commandant la division appui des formations

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE:

- Préfecture du Bas-Rhin.

COPIES:

- COMBdD Strasbourg;
- ESID Metz;
- USID Strasbourg-Haguenau-Colmar.